Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 22/02/2021 à 09h40 Réference de l'AR: 054-200051134-20210217-2021_009-DE

République Française ***** Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION COMITE DE POLE PETR PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 17 FEVRIER 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	28	28

Date de convocation 11 février 2021

Date d'affichage du compte rendu 19 février 2021 L'an deux mille vingt et un, le dix-sept février à vingt heures trente, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, président.

<u>Présents</u>: Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Philippe COLIN, Murielle GRIFFOUL-COLLOT, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Christian GEX, Maurice HERIAT, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jonathan KURKIENCY, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Pascal PLUMET, Claude RICHARD, Gérard RITZ, Christophe SONREL, René WAGNER.

<u>Excusés</u>: Jocelyne CAREL remplacée par Francine GARNIER, Jacques LAMBLIN remplacé par Sabrina VAUDEVILLE, Laure VOURION.

<u>Voix consultatives</u>: Mme LEHE Sophie, excusée, M. RICHARD Claude et M. BOURDON Didier, présents

Monsieur Maurice HERIAT a été nommé secrétaire de séance.

Objet: 9 - Mobilité: Participation à l'édition 2021 du défi « J'y vais! »

N° de délibération : 2021_009

Le Pays du Lunévillois a participé pour la première fois en 2020 au défi « J'y vais » et plus particulièrement à sa déclinaison « **Au boulot, j'y vais autrement!** » organisé sur la Région Grand Est. Au côté de 23 autres structures, ce défi a mobilisé 300 équipes et 4600 participants (dont six équipes et une trentaine de participants sur le Pays du Lunévillois) et a permis d'économiser plus de 82 000 kilos de CO2.

Pour le Pays du Lunévillois, ce défi constitue une intéressante opportunité de prise de contact avec les employeurs du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité (un courrier recensant les actualités de la mobilité a été envoyé à une centaine d'employeurs en août dernier). Il est donc proposé de reconduire l'opération en 2021 (du 17 mai au 6 juin 2021) en adhérant à l'organisation du défi coordonné par l'association VMA (Vélo Mobilité Active) via la signature de convention ci-annexée.

Montant pour la participation à l'édition 2021 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » :

Adhésion: 1 000 € TTC Dépenses annexes (impression flyers, affiches, ...): 1200 € TTC

Délibération

Après avis favorable du Bureau du Pôle, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de partenariat avec Vélo Mobilité Active pour l'édition 2021 du défi « J'y vais! » ci-annexée,
- AUTORISE le président à signer la convention ainsi que toutes pièces nécessaires,
- AUTORISE le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2021 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme Le président, Philippe DANIEL



Philippe DANIEL 2021.02.22 09:30:36 +0100 Ref:20210222_090401_1-1-O Signature numérique Président du PETR du Pays du Lunévillois